



T A L E N Z
Alteis

AB DIS

2 place du commerce

14000 CAEN

Période du 1 octobre 2023 au 30 septembre 2024

Certifié Conforme
à l'Original

TALENZ ALTEIS CONSEIL

18 rue Claude Bloch
14000 CAEN
02.31.46.23.23
caen@talenz-alteis.fr

BILAN - ACTIF

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

ACTIF	Valeurs au 30/09/24			Valeurs au 30/09/23
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	7 600		7 600	7 600
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	7 600		7 600	7 600
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	127 529		127 529	58 197
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	3 044		3 044	1 050
Autres créances (3)	24 389		24 389	94 851
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	20 578		20 578	11 502
Charges constatées d'avance (3)	1 510		1 510	1 106
TOTAL ACTIF CIRCULANT	177 051		177 051	166 706
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	184 651		184 651	174 306

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

AD

BILAN - PASSIF

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

PASSIF**CAPITAUX PROPRES**

Capital (dont versé : 3 000)

Primes d'émission, de fusion, d'apport

Écarts de réévaluation

Écart d'équivalence

Réserves

Réserve légale

Réserves statutaires ou contractuelles

Réserves réglementées

Autres réserves

Report à nouveau

Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)

SITUATION NETTE

Subventions d'investissement

Provisions réglementées

TOTAL CAPITAUX PROPRES**AUTRES FONDS PROPRES**

Produit des émissions de titres participatifs

Avances conditionnées

TOTAL AUTRES FONDS PROPRES**PROVISIONS**

Provisions pour risques

Provisions pour charges

TOTAL PROVISIONS**DETTES (1)**

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)

Emprunts et dettes financières diverses (3)

Avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés

Dettes fiscales et sociales

Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés

Autres dettes

Instruments de trésorerie

Produits constatés d'avance

TOTAL DETTES

Écarts de conversion passif

TOTAL GÉNÉRAL

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

Valeurs
au 30/09/24Valeurs
au 30/09/23

3 000

3 000

-36 700

46 281

12 581

-36 700

-33 700

12 581

-33 700

180

2 750

130 322

194 932

38 165

10 300

258

24

3 145

172 069

208 006

184 651

174 306

172 069

180

208 006

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2024 dont le total est de 184 650,67 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 46 280,94 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Ces comptes annuels ont été établis le 03/01/2025.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/09/2024 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Fonds commercial :**Durée d'utilisation non limitée**

Les fonds de commerce ayant une durée d'utilisation non limitée sont non amortissables.

L'entité a réalisé au cours de l'exercice un test de dépréciation pour s'assurer que la valeur actuelle était supérieure à sa valeur nette comptable, étant précisé que la valeur actuelle résulte de la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation à due concurrence est effectuée irrévocablement.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES**Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :**

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL			
CORP.	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
		Inst. générales, agencés & aménagés divers			
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			
		Matériel de bureau & mobilier informatique			
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
		Avances et acomptes			
TOTAL					
FIN.	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		7 600		
TOTAL			7 600		
TOTAL GENERAL			7 600		

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORP.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL				
CORP.	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
		Inst. gal. agen. amé. divers				
	Autres immos corporelles	Matériel de transport				
		Mat. bureau, inform., mobilier				
		Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours					
		Avances et acomptes				
TOTAL						
FIN.	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières				7 600	
TOTAL					7 600	
TOTAL GENERAL					7 600	

ETAT DES STOCKS

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises	58 197,00	1 512 269,96	1 442 937,96	127 529,00
Matières premières				
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL	58 197,00	1 512 269,96	1 442 937,96	127 529,00

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	180	180		
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	130 322	130 322		
Personnel & comptes rattachés	14 426	14 426		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	12 585	12 585		
Etat & Impôts sur les bénéfices	2 691	2 691		
autres Taxe sur la valeur ajoutée	2 430	2 430		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	6 033	6 033		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	258	258		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	3 145	3 145		
TOTAUX	172 069	172 069		

Renvois

- (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
- (2) Montant divers emprunts, dett/associés

AB

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 255
Dettes fiscales et sociales	22 235
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	81
TOTAL DES CHARGES À PAYER	41 571

LES EFFECTIFS

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

LES EFFECTIFS

	30/09/2024	30/09/2023
Personnel salarié :	14,00	5,00
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise	1,00	
Employés et techniciens	8,00	3,00
Ouvriers		
Contrats d'apprentissage	5,00	2,00
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

SARL AB DIS

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 3 000 €uros

Siège social : 2 Place du Commerce

14000 CAEN

RCS CAEN 921 369 559

TEXTE DE LA DECISION ANNUELLE D'AFFECTATION DE RESULTAT PRISE

PAR L'ASSOCIE UNIQUE DU 31 MARS 2025

Exercice au 30.09.2024

TROISIEME DECISION - AFFECTATION DES RESULTATS

L'Associé Unique constate que les comptes font ressortir un bénéfice de 46 280, 94 €uros et décide de l'affecter de la façon suivante :

. Dotation en totalité à la « Réserve Légale » **300, 00 €,**

. Apurement du Compte « Report à Nouveau Débiteur » + **36 699, 68 €,**

. Virement du solde au compte « Autres réserves » **9 281, 26 €.**

L'Associé Unique prend acte qu'il n'y a pas eu lieu à distribution de dividendes, au titre du 1^{er} exercice clos le 30.09.2023.

Certifiée conforme

La gérance

M. Bertrand ANNE

